



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 MARS 2025

L'an deux mil vingt cinq, le dix-huit mars à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 24
Pouvoirs : 3
Absent : 0

Date de la convocation : 12 mars 2025

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, DUFFAULT Tetyana, BIOTTEAU Dany, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, GARNIER Béatrice, VERDUZIER Jean-Bernard, MOREAU Laurent, MINEREAU Dominique, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Kevin, BEUGIN Valérie, GRIFFON Gaëlle, GOHIER Monique, MASSONNEAU Bruno, ROBIN Nadia, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

GABIGNON Christophe représenté par B CROC
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
PIAULET Christine représentée par B SULLI

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°45

Rapporteur : Jean-Romuald MINEREAU

OBJET : VŒU CONTRE LA MODIFICATION DE LA DESSERTE TGV DE CHATELLERAULT

La desserte TGV de la gare de Châtellerault est importante pour notre territoire et pour son attractivité. Actuellement, en semaine du lundi au vendredi cinq allers-retours permettent de se déplacer entre Châtellerault et Paris.

Pour répondre à une hausse importante de la fréquentation au départ de l'agglomération tourangelle, la SNCF envisage de modifier la desserte actuelle dans le sens Châtellerault-Paris, ce qui aurait pour conséquence la suppression du TGV 8332 qui part de Châtellerault à 7h42 et arrive à Paris à 9h36.

Les rames de ce train seraient utilisées pour renforcer la capacité du premier TGV 8330 qui dessert Châtellerault à 6h47 et pour créer une nouvelle desserte au départ de Tours. Ce projet est doublement punitif : la SNCF désavantagerait notre territoire au profit d'un autre et ne tiendrait pas compte de son engagement en faveur de l'environnement en supprimant un train qui est actuellement un des moyens de transport les plus écologiques.

Considérant les enjeux pour notre territoire, son bassin industriel, sa connexion avec les autres villes et en cohérence le développement touristique impulsé ces dernières années par les élus du territoire,


Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- demande à la SNCF d'abandonner son projet de suppression du TGV 8332.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance


Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,

le 21 MARS 2025

